



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E192917

VALABLE JUSQU'AU 18/03/2027

ÉDITÉ LE

23/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE MANS 89889095900023

Siret : 898 890 959 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE LUNS2507268

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE LUNS2507268

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : FERRE EMMANUEL

37 BIS RUE DE L'EUROPE  
72650 LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN

Téléphone : 02 43 47 68 12

Fax :

Portable : 06 45 29 81 47

Site Internet :

E-mail : emmanuel.ferre@sfr.fr

Responsabilité légale :

DELAROU SYLVIE DIRECTRICE GENERALE / FERRE EMMANUEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 09/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 09/02/2023         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 09/02/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.